

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU CONSEIL DE QUARTIER FAUBOURG DE BETHUNE

Date	VENDREDI 8 DECEMBRE 2023
Horaires	19H00 – 21H00
Lieu	MAISON DE PROXIMITE CAMILLE GUERIN – SALLE 1

I. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Mme Nora Cherki, adjointe déléguée aux quartiers « faubourg de Béthune », « faubourg d'Esquerchin » et au conseil municipal des enfants souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et invite les membres du conseil de quartier à se lever pour se présenter.

A son tour M le Maire salue l'assemblée et remercie les membres du conseil de quartier pour leur investissement. Puis il partage son enthousiasme de constater que les conseils de quartier évoluent, se saisissent de plus en plus des sujets, développent leur niveau d'expertise et conclut en rappelant que le travail fourni est important et aide la ville au quotidien.

Avant de laisser la parole, M le Maire informe que l'incident de fuite de gaz qui a eu lieu cet après-midi dans la rue du polygone est désormais résolu et que tout le monde a pu regagner son logement.

Pour débiter, il est fait un rapide rappel des règles de nomination des membres de conseils de quartier ainsi qu'une présentation des effectifs.

COMPOSITION DU CONSEIL DE QUARTIER FAUBOURG DE BETHUNE

	Par délibération	Actuellement
Membres « habitants »	14	19
Membres « association »	4	2
Membres « acteurs économiques »	4	0
TOTAL	22	20

Historique 2021-2022 :

2022 :

- Intégration de 7 membres lors du renouvellement partiel du 09.12.22 sur les 8 postes à renouveler.

2023 :

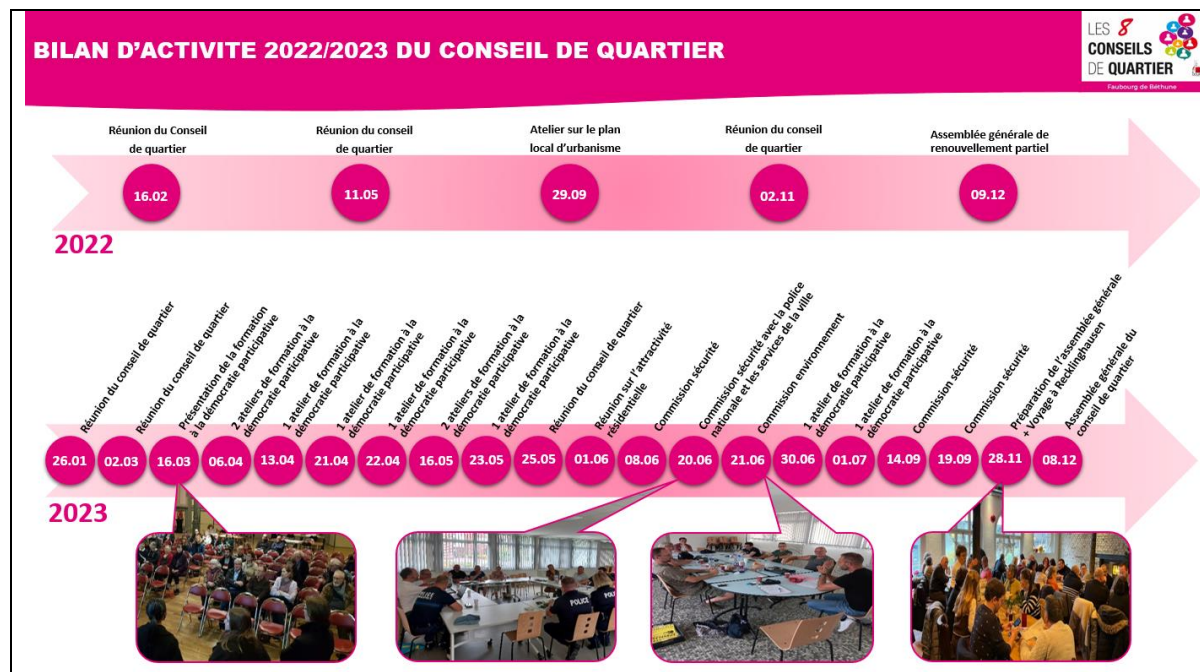
- 1 démission

Diapositive issue du support de présentation utilisé lors de l'assemblée générale

II. INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER

Avant de donner la parole aux membres du conseil de quartier, l'adjointe au quartier précise qu'elle a pris cette délégation en avril 2022.

1. Bilan d'activité



Diapositive issue du support de présentation utilisé lors de l'assemblée générale

Lors de cette présentation de bilan, il est expliqué que le conseil de quartier a créé une commission sécurité qui s'est réunie plusieurs fois. Le travail mené a notamment permis de créer une cartographie des problématiques rencontrées sur le quartier (incivilités, cambriolages, points de deal...). Ce travail a été très apprécié par les forces de l'ordre et a conduit à la mise en place d'une déambulation pour réfléchir ensemble aux solutions à mettre en place.

Il est par ailleurs évoqué la création d'une commission environnement qui a permis de créer des liens avec les services de la ville et mieux comprendre le rôle et le fonctionnement des agents et des services.

En complément de ce qui a été diffusé, le conseil de quartier évoque d'autres actions menées tout au long de ces deux dernières années, plantation d'arbres à la Mouchonnière, nettoyage du faubourg d'Esquerchin et de la place de la convivialité, réunion sur l'attractivité résidentielle, marche blanche en hommage à Karim, inauguration des appartements de la place de la convivialité, présentation du quartier à la cérémonie des nouveaux arrivants, atelier pour l'inauguration de la résidence Madeleine Riffaud, spectacle octobre rose, voyage à Recklinghausen...

Enfin pour conclure ce bilan, les conseillers remercient l'adjointe de quartier pour sa grande disponibilité et sa réactivité.

2. Présentation du quartier

DIAGNOSTIC DU QUARTIER PAR SON CONSEIL DE QUARTIER



Les atouts du quartier

- La vie associative, les animations de proximité et les événements qui rapprochent les habitants
- Le cadre de vie avec des parcs naturels, des commerces de proximité et un environnement calme
- La place de la Convivialité
- La plaine de jeux
- La desserte en transport en commun
- La piscine
- Les écoles, collèges et lycées
- La maison de santé et la pharmacie
- La présence d'Aldi en cœur de quartier
- Une bonne cohabitation entre les bailleurs sociaux et le privé
- La proximité de la rocade
- La résidence Madeleine Riffaud
- L'interdiction de fumer aux abords des écoles

Les vigilances des conseillers de quartier

- L'arrière de la place de la Convivialité
- Les incivilités et le manque de civisme
- Les points d'apport volontaire et les dépôts sauvages
- Le manque d'entretien du canal et de ses abords
- La vitesse excessive et le non respect du code de la route
- Le manque de fleurissement et l'absence d'îlots de fraîcheurs dans certaines parties du quartier
- Le sentiment d'insécurité dans certains endroits et le commerce illicite
- La paupérisation dans certains secteurs du quartier
- La forte disparité sociologique entre les sous quartiers

Diapositive issue du support de présentation utilisé lors de l'assemblée générale

Au cours de cette présentation du quartier, il est notamment fait part de la grande satisfaction des habitants pour les travaux rue Berthe Gamier et rue de Metz ainsi que pour l'aménagement de la place de convivialité. Toutefois pour cette dernière, il est évoqué le besoin de poursuivre les aménagements à l'arrière de la place maintenant que les travaux de Partenord sont terminés.

3. Objectifs 2024/2025

OBJECTIFS 2024/2025 DU CONSEIL DE QUARTIER



Diapositive issue du support de présentation utilisé lors de l'assemblée générale

Pour terminer, il est présenté à l'assemblée les objectifs 2024/2025 du conseil de quartier.

Pour l'objectif 4 « Concourir au déploiement du futur budget participatif », M le Maire précise que pour cette première année un budget de 100.000€ d'investissement est prévu et que ce sont les conseils de quartier qui pourront proposer les projets qui seront soumis aux votes des habitants

III. ECHANGES AVEC LES HABITANTS

M le Maire remercie les conseillers de quartier pour cette présentation et leur engagement pour le quartier et la ville.

A son tour, Hocine Mazy adjoint délégué démocratie participative, politique de la ville, cohésion sociale, insertion des jeunes, médiation sociale remercie le conseil de quartier et constate la montée en compétence et le travail fourni en dehors des 3 réunions annuelles. Par ailleurs il mentionne le cycle de formation à la démocratie participative qui se poursuit auprès des élus et des agents et qui permettra à terme de co-produire entre habitants/élus/agents une charte de la participation citoyenne.

Après ces interventions, il est proposé de passer au traditionnel questions/réponses.

- Pourquoi la piscine n'est-elle pas accessible sur le temps scolaire, permettant une ouverture plus large au grand public ?
 - ⇒ Les dimensions de la piscine ne permettent pas de faire de la cohabitation entre les scolaires et le grand public. Certes les écoles occupent très souvent le lieu, mais aujourd'hui il existe quand même de nombreux créneaux avec notamment l'ouverture pendant les vacances scolaires et un week-end par mois. De plus l'accès aux autres piscines est facilité par le réseau de transport en commun gratuit. On fait pour le mieux pour satisfaire les demandes qui sont très nombreuses, mais il est important de souligner que grâce à cette occupation importante des écoles dans les piscines, tous les CM2 de Douai savent nager en sortant du primaire.
- Cette année il n'y a pas eu de projet financé dans le cadre du fond de travaux urbain, le dispositif sera-t-il supprimé l'année prochaine ?
 - ⇒ Le dispositif est maintenu et sera intégré dans le budget participatif.
- Concernant les abords des lycées et le trafic de drogues, où sont les caméras mobiles annoncées ?
 - ⇒ Pour déployer ces caméras, la ville doit tout d'abord informer l'état des secteurs qu'elle souhaite cibler et préciser le matériel qui sera utilisé. La procédure est en cours et nous attendons le retour de l'état pour acheter le matériel et le mettre en service.
- Sur la ligne 2, les bus sont trop pleins les lycéens ne peuvent pas tous rentrer, quelles solutions peuvent être mises en place ?
 - ⇒ L'aménagement de cette ligne est en cours et permettra à terme d'améliorer le service.
- A proximité du bar tabac, nous avons la sensation qu'un trafic est en train de s'implanter, il y a des personnes qui interagissent régulièrement avec des automobilistes qui s'arrêtent.
 - ⇒ C'est un sujet qui sera inscrit à la prochaine commission incivilité.

- Rue de Metz, le manque de place de parking amène les automobilistes à se garer sur le trottoir et empêche les piétons de passer qui doivent de fait marcher sur la route.
 - ⇒ Dans ce quartier la ville a déjà installé de nombreux potelets pour réserver les trottoirs aux piétons, si d'autres secteurs le nécessitent des potelets supplémentaires pourront être installés.

- Nous sommes satisfait du changement opéré pour réserver la cantine et le périscolaire qui a permis de gagner en souplesse.
 - ⇒ A ce propos, il n'y aura plus besoin de certificat médical pour justifier les absences à la cantine, l'objectif est de simplifier au maximum les démarches et d'être le moins contraignant possible.

- Malheureusement certains n'ont pas la possibilité d'inscrire leurs enfants à la cantine, car c'est complet. Quelles solutions à court terme la mairie peut-elle apporter ?
 - ⇒ Avec l'amélioration du système de réservation et la baisse des tarifs, nous sommes passés de 1300 à 2000 repas par jour. Aujourd'hui on manque de place dans les cantines qui sont pleines, pour certaines un troisième service a même été créé. Face à la demande, la cantine centrale ne suffit plus non plus et un prestataire fournit une partie des repas pour les enfants. C'est un sujet complexe sur lequel les équipes travaillent. Aujourd'hui quand nous avons mis tous les moyens possibles pour sur une école, il semble que la dernière solution c'est de changer les enfants d'école, qui n'est certes pas la meilleure solution.

- Après avoir participé à la distribution des colis, nous nous interrogeons sur un éventuel changement d'âge de prise en charge des séniors, comme c'est le cas dans d'autres communes?
 - ⇒ Il n'y a pas de réflexion sur ce sujet ni d'intention de changement pour le moment.

- Quelle est la politique en termes de plantation d'arbres, notamment sur la place d'armes et la place de la gare ?
 - ⇒ Dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, la ville poursuit la plantation de végétaux au travers de la ville, comme sur l'avenue Paul Hénin. Il faut également penser à la désimperméabilisation des sols pour lutter contre les inondations, pour cela la ville réfléchit à l'idée d'avoir une vision aérienne de la ville pour mieux repérer les lieux particulièrement bétonnés et où il n'y a pas de canopée.

- Pourquoi une partie de l'avenue de Strasbourg est éclairée la nuit et pas l'autre ?
 - ⇒ L'éclairage de la rue est répartie sur deux armoires électriques. La partie de la rue qui reste allumée est sur la même armoire que la rue de Metz qui est désormais équipé en LED et reste donc allumée. A l'avenir, toute la ville passera en LED et il n'y aura plus de coupure d'éclairage la nuit.

- Y-a-t-il quelque chose de prévu à Douai dans le cadre des jeux olympiques ?
 - ⇒ Il y aura le passage de la flamme, les clubs vont également faire des actions et il est prévu d'emmenner deux bus d'enfants voir des épreuves. Par ailleurs il est possible que certains lieux de la ville servent de camps de base pour des équipes internationales (escrime, tir à l'arc...)

- Est-il possible de retirer nid de frelons qui se trouve dans un arbre derrière la crèche?

- ⇒ Le nid a été traité mais le protocole prévoit de ne pas le retirer de suite. Les frelons sont neutralisés et le nid sera prochainement enlevé.
- Avec le prix des carburants, la ville peut-elle envisager de créer une aide pour les foyers ?
 - ⇒ La ville n'a pas les moyens pour mettre en place ce type d'aide, toutefois le conseil régional propose une aide pour les travailleurs qui utilisent leurs voitures.

Pour conclure ces échanges, une riveraine récemment arrivée à Douai souhaite mentionner la propreté des rues de la ville et féliciter les agents pour leur travail.

Avant de clore l'assemblée générale, M le Maire informe que lors des prochaines élections Européennes certains bureaux de vote seront modifiés et qu'à ce titre une communication particulière sera faite auprès des électeurs impactés.